



**Intervention pour la session du 26 novembre 2010**

***Rapport relatif au DOB, discours de Sophie Bringuy  
Paradis fiscaux et cellule de veille et d'alerte***

Monsieur le Président, Cher(e)s collègues,

Une période de **restriction budgétaire** qui rime avec rigueur, une réforme des collectivités qui se traduit par une **asphyxie financière des collectivités...**

On pourrait souligner d'autres **incohérences de l'action gouvernementale** en la matière, comme la régulation des dépenses publiques versus la libéralisation des flux financiers ou bien encore la nationalisation des pertes des banques versus la privatisation des retraites.

Je m'en tiendrais là, car mes collègues sont déjà largement revenus sur la situation catastrophique vers laquelle nous oriente le gouvernement.

Il convient toutefois de rajouter à cette réflexion, un **point souvent oublié mais qui nous paraît pourtant essentiel**. Essentiel car cela est une aberration dans notre système. Essentiel, car, nous, conseillers régionaux, pouvons véritablement agir, ici et maintenant.

Je veux bien entendu parler des **paradis fiscaux**. Mesure emblématique portée par Europe Ecologie - les Verts avec force et conviction, comme l'a fait Eva Joly pendant les européennes ou Cécile Duflot lors des dernières échéances électorales.

La fraude fiscale, comme vous le savez, représente, un **manque à gagner d'environ 40 milliards d'euros**. **Lutter contre la délinquance financière** apparaît donc comme une priorité pour réduire le déficit budgétaire.

Et les régions ont un rôle important à y jouer. Car **l'épargne de l'ensemble des régions françaises représente 143 milliards**. 143 milliards qui transitent chaque année dans des institutions bancaires via différents produits financiers. Des milliards qui contribuent donc souvent, contre notre gré, à la criminalité internationale.

Aussi, sous l'impulsion d'Europe Ecologie, le **conseil régional d'Ile de France** a adopté une délibération en juin dernier visant à lutter contre les paradis fiscaux judiciaires. **Une première mondiale !** D'autres conseils régionaux ont d'ores et déjà indiqué leur volonté de suivre cet exemple, comme en témoignent les discussions en cours au sein de l'ARF ou des actes posés dans d'autres collectivités, comme par exemple en Bourgogne, Auvergne, Aquitaine et en Champagne Ardennes.

Car il est de **notre responsabilité**, et j'emprunte les mots d'Eva Joly, de « *remettre le système financier au service de l'économie réelle, pour mieux partager le travail et les richesses et trouver de nouveaux rythmes de fonctionnement. Il s'agit d'enclencher le mouvement vers une économie qui respecte l'environnement dans toutes ses composantes pour mieux servir l'humain* ». Pas besoin d'être économiste pour en faire le constat : **l'épargne publique ne doit plus alimenter la spéculation financière !**

Aussi, nous appelons de nos vœux qu'à l'instar de l'Ile de France, la région Pays de la Loire adopte dès les prochains mois une délibération visant à demander à toutes les banques partenaires d'établir la **liste des activités ayant un lien direct ou indirect avec les paradis fiscaux judiciaires**. Il est plus que jamais nécessaire d'encadrer la gestion de l'argent des collectivités en introduisant dans le cahier des charges des contrats bancaires une **règle de pleine transparence quant à l'utilisation de filiales dans les paradis fiscaux**. Faire bon usage de notre argent, c'est essentiel dans une démarche de gestion responsable.

C'est en tous cas, dans ce sens que nous élu-e-s Europe Ecologie – Les Verts continueront à œuvrer au sein de la région Pays de la Loire.

Je vous remercie